

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0048739

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6087

Société :

178565

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SAASAA

AICHA

Date de naissance :

15 - 06 - 1955

Adresse :

109 lot Al Fath - 1 - Sidi Naârouf

Florida

CASABLANCA

Tél. :

06 58 49 06 63 Total des frais engagés : # 2034,00 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Kamal LARHABI
ONCOLOGUE RADIOTHERAPEUTE
Centre Interdisciplinaire Oncologique de Casablanca
4, Route de l'Aspirine - Casablanca
Tél : 05 23 79 1865 - 05 23 79 1866

Date de consultation :

03 / 10 / 2023

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

carcinome mammaire

Enfant

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASABLANCA

Le : 12 / 10 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Relativité des Actes
03-10-23	CS		Gratuit	Dr. Kamel LARABI ONCOLOGUE / RADIOTHERAPEUTE (2) Centre International d'Oncologie de Casablanca 4, Route de Magouer - Casablanca Tél : 05 22 43 00 74

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/10/2023	1983.-
	03/10/2023	51.-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

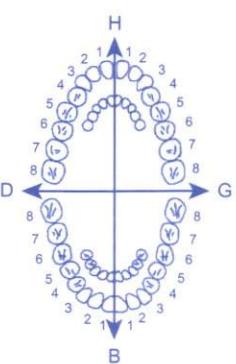
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
onnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

Online, [Apprendre à faire la lessive](#)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'institut Bergonisé-Bordeaux

Casablanca, le.....

03/10/2023

Mme SAASAA AICHA

(Signature)

DEXERYL

1 application par jour



(Signature)

*Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE
Centre International d'Oncologie Casablanca
4, Route de l'Oasis, rue des Alouettes - Casablanca
Tel : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
INPE : 00110/52*

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI
Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes
Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

03/10/2023

Mme SAASAA AICHA

1983.5

XELODA 500 MG 120 COMP



4Cp matin + 4cp soir pendant 14 jours 1/2 heure apres le repas

pas de traitement pendant 7 jours

puis faire nfs

A prendre 30minutes apres les repas

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPEUTE 2
Centre International d'Oncologie de Casablanca
4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
INPE : 0911245CA

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

دیکسیریل DEXERYL®

غليسيرول، فازلين، بارافين سائل
Glycérol, vaseline, paraffine liquide

Crème - مرهم

عن طريق الجلد - Voie cutanée

الجفاف الجلدي - الحرائق السطحية

Sécheresses cutanées

Brûlures superficielles



رقم : LOT

3G1L1

صنع في : FAB.

02/2023

02/2026

صالح لغاية : UT. AV.

PPV : 51.00 dhs

DEXERYL®

Glycérol, vaseline, paraffine liquide

Composition qualitative et quantitative :

Glycérol 15,000 g, vaseline 8,000 g, paraffine liquide 2,000 g. Pour 100 g de crème. Excipients : Monostéarate de glycérol, acide stéarique, polydiméthylclosiloxane, huile de silicone, macrogol 600, trolamine, parahydroxybenzoate de propyle, eau purifiée.

Excipient à effet notable :
Parahydroxybenzoate de propyle.

Indications thérapeutiques :

DEXERYL, crème émolliente (qui adoucit la peau) et hydratante, combat les états de sécheresse de la peau.

Ce médicament est préconisé :

- comme traitement d'appoint de la sécheresse cutanée qui accompagne certaines affections de la peau telles que dermatite atopique, états ichtyosiques, psoriasis.
- comme traitement d'appoint des brûlures superficielles de faibles étendues.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 30 jours.

Mode et voie d'administration :

Voie cutanée.

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation figurant sur le conditionnement extérieur.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas avaler.

Lire attentivement la notice avant utilisation.

Médicament autorisé N°

DEXERYL®
CRÈME - Tube de 250 g



Roche

120 tablets

500 mg

Capécitabine
Xeloda®

Medicine: keep out of reach of children

Dosage and administration:
see package insert

Do not store above 30 °C

Médicament: tenir hors de portée des enfants

Posologie et emploi: voir notice d'emballage

A conserver à une température ne dépassant pas 30 °C

1 tablet contains 500 mg capecitabine, lactose anhydrous, croscarmellose sodium, hypermelllose, cellulose microcrystalline, magnesium stearate, talc, titanium dioxide, yellow iron oxide, red iron oxide



7 613326 003988

صنع لفائدة ف. هو夫مان-لاروش ليمند، بازل، سويسرا
لدى إكسيلا ش.م.م. والشركاء شركة توصية، فوخت، ألمانيا

Distribué par Roche S.A.

Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
XELODA 500 mg 120 comprimés pelliculés
P.P.V. : 1 983,00 DH



6 118001 050604



Ne pas dépasser la dose prescrite



Made for F. Hoffmann-La Roche Ltd, Basel, Switzerland
by Excella GmbH & Co.KG, Feucht, Germany